



THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS AUDITÉS

31 décembre 2017

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Thérapeutique Knight inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Thérapeutique Knight inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2017 et 2016, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Thérapeutique Knight inc. aux 31 décembre 2017 et 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 14 mars 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120254

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2017	2016
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	46480	514 942
Titres négociables	6	23253	221 108
Créances clients et autres débiteurs	7	906	6 440
Stocks	8	124	790
Autres actifs financiers courants	10, 11	5888	51 789
Impôts sur le résultat à recevoir		792	4 683
Total des actifs courants		79073	799 752
Titres négociables	6	3000	—
Immobilisations corporelles		633	32
Immobilisations incorporelles	9	1256	14 153
Autres actifs financiers	10, 11	7888	90 643
Participation dans une entreprise associée	12	7888	80 113
Actifs d'impôt différé	18	480	6 077
Total de l'actif		108	990 770
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	13	505	3 207
Impôts sur le résultat à payer		799	5 659
Autres soldes à payer		134	537
Autres produits différés		282	355
Total des passifs courants		1480	9 758
Autres produits différés		167	417
Autres soldes à payer		348	877
Total du passif		1475	11 052
Capitaux propres			
Capital social	14 i)	76140	760 447
Bons de souscription	14 iv)	785	785
Surplus d'apport		1295	9 469
Cumul des autres éléments du résultat global	15	2007	30 431
Résultats non distribués		19580	178 586
Total des capitaux propres		991208	979 718
Total du passif et des capitaux propres		108	990 770

Engagements (note 24)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 25)

Voir les notes ci-jointes

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	<i>Notes</i>	2017	2016
Produits des activités ordinaires		8 634	5 940
Coût des produits vendus		1 585	1 550
Marge brute		7 049	4 390
Charges			
Ventes et marketing		3 378	532
Charges administratives		8 198	9 302
Recherche et développement		2 750	1 955
		(7 277)	(7 399)
Amortissement des immobilisations corporelles		8	18
Amortissement des immobilisations incorporelles		1 621	419
Produits d'intérêt		(26 300)	(24 414)
Autres produits		(1 527)	(3 894)
Profit net sur les actifs financiers		(6 734)	(1 659)
Dépréciation d'actifs financiers		1 621	—
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	12	(854)	(2 793)
Perte de change		3 689	1 451
Résultat avant impôt sur le résultat		21 199	23 473
Charge d'impôt			
Impôt exigible	18	1 897	4 190
Impôt différé	18	2 058	723
Résultat net de l'exercice		17 244	18 560
Attribuable aux actionnaires de la Société			
Résultat de base par action	17	0,12	0,15
Résultat dilué par action	17	0,12	0,15
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
De base	17	142 763 730	120 723 270
Dilué	17	143 416 666	121 263 522

Voir les notes ci-jointes

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
Résultat net de l'exercice	17 244	18 560
Profit réalisé reclassé dans le compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 321 \$ (247 \$ en 2016)	(3 914)	(1 592)
Perte de valeur reclassée dans le compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 218 \$	1 403	—
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures :		
Profit latent sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 685 \$ (245 \$ en 2016)	4 859	1 146
Perte latente sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	(11 872)	(5 078)
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	(9 524)	(5 524)
Total du résultat global pour l'exercice	7 720	13 036

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

		Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Notes						
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		439 148	161	6 772	35 955	160 026	642 062
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	18 560	18 560
Autres éléments du résultat global pour l'exercice		—	—	—	(5 524)	—	(5 524)
Résultat global		—	—	—	(5 524)	18 560	13 036
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14 ii)	—	—	3 640	—	—	3 640
Émission dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme, déduction faite des coûts et compte tenu de l'impôt différé de 4 465 \$	14 i) a)	317 616	—	—	—	—	317 616
Émission d'actions à l'intention d'une entreprise associée	14 i) b)	2 073	—	(943)	—	—	1 130
Émission à l'acquisition d'une participation	14 i) c)	1 846	624	—	—	—	2 470
Prêts consentis pour achat d'actions	14 i) d)	(350)	—	—	—	—	(350)
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	14 iii)	114	—	—	—	—	114
Solde au 31 décembre 2016		760 447	785	9 469	30 431	178 586	979 718
Solde au 1^{er} janvier 2017		760 447	785	9 469	30 431	178 586	979 718
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	17 244	17 244
Autres éléments du résultat global pour l'exercice		—	—	—	(9 524)	—	(9 524)
Résultat global		—	—	—	(9 524)	17 244	7 720
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14 ii)	—	—	3 038	—	—	3 038
Émission en vertu du régime d'options sur actions	14 ii)	832	—	(311)	—	—	521
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	14 iii)	211	—	—	—	—	211
Solde au 31 décembre 2017		761 490	785	12 196	20 907	195 830	991 208

Voir les notes ci-jointes

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	<i>Notes</i>	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		17 244	18 560
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation			
Impôt différé		2 058	723
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	<i>14 ii)</i>	3 038	3 640
Amortissements		1 629	437
Intérêts au titre de la désactualisation		(5 382)	(6 201)
Profit réalisé sur les actifs financiers		(4 421)	(2 569)
(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers		(2 313)	910
Dépréciation d'actifs financiers		1 621	—
Perte de change		3 689	1 451
Quote-part du bénéfice net tiré d'une entreprise associée	<i>12</i>	(854)	(2 793)
Autres produits		(563)	(1 274)
Autres produits différés		(323)	479
		15 423	13 363
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement liées aux activités d'exploitation	<i>21</i>	3 050	(3 462)
Dividendes provenant d'une entreprise associée	<i>12</i>	4 984	4 837
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		23 457	14 738
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achats de titres négociables		(314 358)	(535 685)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		—	(9 853)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(126)	(7)
Prêts consentis		(20 112)	(43 274)
Acquisition d'actions		(2 939)	(16 371)
Placement dans des fonds		(21 314)	(16 503)
Produit tiré de la vente de titres négociables		259 067	544 812
Produit du remboursement des prêts consentis		38 835	11 324
Produit tiré de la sortie d'actions		12 872	9 572
Produit tiré de la distribution de fonds		8 083	4 610
Produit tiré de la sortie d'instruments dérivés		—	2 157
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(39 992)	(49 218)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré de l'émission d'actions, déduction faite des coûts		—	313 574
Produit tiré de l'exercice d'options sur actions		551	—
Produit tiré des cotisations au régime d'achat d'actions		195	105
Prêts consentis pour achat d'actions	<i>14 d)</i>	—	(350)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		746	313 329
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice		(15 789)	278 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		514 942	237 481
Écart de conversion, montant net		(2 693)	(1 388)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		496 460	514 942
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :			
Intérêts reçus		17 354	15 665
Impôts payés (remboursés)		3 223	7 010

Voir les notes ci-jointes

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Société
3D	3D Signatures Inc.
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Apicore	Apicore Inc. et Apigen Investments Limited
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Merus	Merus Labs International Inc.
Otsuka	Otsuka Pharmaceutical Co., Ltd.
PBB	Pro Bono Bio PLC
Pediapharm	Pediapharm Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.

Abréviation	Devise
CHF	Francs suisses
€	Euros
ILS	Nouveaux shekels israéliens
\$ US	Dollars américains

Abréviation	Divers
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Description des activités

La Société a été constituée en société le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Knight est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. La Société est située au 3400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal (Québec) H3Z 3B8. Knight est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « GUD ».

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées.

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction émette des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs, des passifs, et sur les informations à fournir à l'égard des passifs éventuels, présentés à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif touché au cours de périodes ultérieures. Les domaines particulièrement complexes et exigeant un niveau élevé de jugement ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont décrits à la note 3 ci-dessous.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 14 mars 2018.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc., Knight Therapeutics (USA) Inc. et Abir Therapeutics Ltd. La totalité des opérations, soldes, produits des activités ordinaires et charges importants intersociétés est éliminée à la consolidation. Les états financiers des filiales couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société et sont préparés suivant des méthodes comptables cohérentes. Ces filiales sont entièrement consolidées et continueront de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prendra fin.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Lorsque la Société acquiert une entreprise, elle évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition. Le goodwill, soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle sur l'actif net identifiable acquis et les passifs repris, est évalué initialement au coût. Si la juste valeur de l'actif net acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les charges administratives.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

b) Opérations et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux cours de change historique. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Pour ce qui est des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société mère, au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les écarts entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes actuels auprès des banques et des institutions semblables et les placements très liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois. Ils sont facilement convertibles en montants de trésorerie connus et comportent un risque minime de fluctuation de valeur.

Titres négociables

Les titres négociables se composent de titres liquides dont la valeur ne risque pas de changer de façon notable. Les titres négociables qui sont classés comme étant « disponibles à la vente » sont d'abord évalués à la juste valeur, et toute variation ultérieure de celle-ci est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis dans le résultat net lorsque les titres sont finalement vendus. La juste valeur des titres négociables est obtenue au moyen des techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables. Les titres négociables sont classés comme étant courants s'ils viennent à échéance au cours de l'exercice ou s'ils sont rachetables moyennant un avis.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation, si elle est inférieure. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend principalement les coûts directs. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Instruments financiers

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Catégorie	Instruments financiers	Description
Disponibles à la vente	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides facilement convertibles en montants de trésorerie connus
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions, options de conversion des débentures convertibles et autres instruments
Prêts et créances	Créances clients et autres débiteurs	Montants reçus de clients et tierces parties
	Prêts et créances	Prêts, débentures et créances à long terme
Passifs financiers	Fournisseurs et charges à payer	Montants payables aux fournisseurs et tiers

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Catégorie	Comptabilisation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Disponibles à la vente	Les achats et les ventes de titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, majorée des coûts de transaction, à la date de la transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon d'autres techniques si le cours de marché n'est pas disponible, ou Comptabilisés au coût des placements lorsque la juste valeur n'est pas facilement déterminable	Présentés dans les autres éléments du résultat global dans le « cumul des autres éléments du résultat global » lorsque non réalisés et reclassés dans les autres produits au compte de résultat lorsque réalisés ou dépréciés. Les pertes de valeur sur les placements dans des titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente ne sont pas reprises avant la sortie de l'instrument.
JVRN	Juste valeur à la date d'acquisition calculée selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé dans le « profit net sur les actifs financiers ».
Prêts et créances	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés. Les intérêts courus sur les prêts sont comptabilisés dans les « produits d'intérêt » au compte de résultat consolidé.
Passifs financiers			
Autres passifs financiers	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à l'extinction de l'obligation. Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans la « charge d'intérêt » au compte de résultat consolidé.

Profit au jour 1 à l'évaluation initiale

Si la Société détermine que la juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. Autrement, l'écart est reporté et comptabilisé comme suit :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

- Profit ou perte dans le compte de résultat amorti selon la méthode linéaire sur la durée des actifs financiers classés à la JVRN.
- Profit ou perte dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour ce qui est des prêts.
- Profit ou perte dans l'état du résultat global pour ce qui est des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente lorsqu'il survient un changement dans l'un des facteurs que les intervenants du marché prendraient en compte pour fixer le prix de l'actif.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société évalue, chaque date de clôture, s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective que, par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après leur comptabilisation initiale, les flux de trésorerie futurs estimés de l'investissement ont été touchés.

Voici quelques indications objectives de dépréciation :

- difficultés financières importantes de l'émetteur ou de la contrepartie;
- défaut de paiement des intérêts ou du capital, ou la probabilité de faillite ou de restructuration financière du débiteur;
- changement défavorable de facteurs juridiques ou du climat commercial qui pourrait avoir une incidence sur la valeur de l'actif;
- pertes d'exploitation ou pertes de flux de trésorerie réelles ou prévues indiquant des pertes persistantes liées à l'utilisation de l'actif.

De plus, la Société évalue, chaque date de clôture, outre les facteurs qualitatifs, si la juste valeur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente a subi une baisse importante ou prolongée en deçà du coût.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Hiérarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	Placements dans des titres de capitaux propres ¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	Équivalents de trésorerie Titres négociables Placements dans des titres de capitaux propres ²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	Placements dans des titres de capitaux propres ³ Placements dans des fonds Prêts et créances ⁴ Instruments dérivés

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs

³ Titres de sociétés fermées

⁴ Initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement. L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Construction	Linéaire	30 ans
Matériel informatique	Linéaire	de 3 à 4 ans
Mobilier et agencements	Linéaire	de 2 à 3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont sortis des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté à l'état du résultat consolidé.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, si bien que leur durée d'utilité peut être ajustée en conséquence.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations incorporelles constituent principalement des droits rattachés aux produits pharmaceutiques, de la propriété intellectuelle et des connaissances techniques brevetées ou non brevetées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement s'échelonnent de 3 à 8 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

Chaque période de présentation, la Société évalue de l'information financière s'il y a une indication qu'un actif ait pu se déprécier. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a un excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

Les pertes de valeur sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur sur d'autres actifs à long terme ne sont reprises que si les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables subissent une modification et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

La Société comptabilise les participations dans des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées initialement au coût. La valeur comptable d'une participation est ajustée pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à la Société, déduction faite de l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste valeur et des dividendes reçus. Le goodwill se rapportant aux entreprises associées est inclus dans la valeur comptable des participations et n'est ni amorti ni soumis séparément à un test de dépréciation.

Le compte de résultat consolidé reflète la quote-part des résultats d'exploitation de l'entreprise associée. Lorsqu'il y a eu une variation comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée, la Société comptabilise sa quote-part des variations et la présente, s'il y a lieu, dans l'état des variations des capitaux propres consolidé. Les profits et pertes latents issus des transactions entre la Société et les entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans les entreprises associées.

La quote-part du résultat net des entreprises associées est présentée dans le compte de résultat consolidé, déduction faite de l'amortissement et de l'incidence fiscale découlant de la réévaluation à la juste valeur. Elle correspond au résultat net attribuable aux actionnaires des entreprises associées, soit le résultat après impôts. Si la quote-part des pertes de la Société dans des entreprises associées est égale ou supérieure à sa participation, elle cesse de comptabiliser

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

des pertes, sauf si elle s'est engagée à effectuer des paiements en faveur des entreprises associées. Les états financiers des entreprises associées couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société. Au besoin, des ajustements sont effectués pour harmoniser les méthodes comptables et les classements avec ceux de la Société.

Par suite de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle sur sa participation dans ses entreprises associées. Chaque date de clôture, la Société établit s'il existe une indication objective que la participation dans une entreprise associée s'est dépréciée. Le cas échéant, la Société calcule le montant de la perte de valeur comme étant l'écart entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, et comptabilise le montant en tant que perte de valeur dans le compte de résultat consolidé.

Au moment de la perte d'une influence notable sur des entreprises associées, la Société évalue et comptabilise toute participation résiduelle à la juste valeur. Tout écart entre la valeur comptable des entreprises associées au moment de la perte d'influence notable et la juste valeur de la participation résiduelle est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Charges à payer et provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions comptabilisées sont principalement liées aux risques découlant des acquisitions d'entreprises et des ententes relatives aux produits dans le cours normal des activités de la Société.

Autres soldes à payer

Dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations incorporelles, la Société peut s'engager à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte d'échéances précises ou d'étapes connexes en matière de réglementation ou de vente déterminées. Ces obligations sont comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes, et elles sont initialement évaluées à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres soldes à long terme à payer sont actualisés à leur valeur actuelle selon les taux d'intérêt appropriés.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société offre des régimes de rémunération fondée sur des actions, qui sont décrits à la note 14. Le coût des régimes de rémunération fondée sur des actions est comptabilisé, ainsi qu'une hausse correspondante, dans le surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits et reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les charges administratives portées aux comptes de résultat consolidés. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne seront pas acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions à ses administrateurs et salariés. Dans le cadre du régime, la Société versera, sous forme d'actions, un pourcentage de la cotisation des salariés ou des administrateurs qui aura servi à acheter des

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

actions qui seront détenues pendant au moins deux ans par la personne. Les cotisations que la Société verse sont comptabilisées au titre des autres charges de personnel dans les charges administratives.

Frais d'émission d'instruments de capitaux propres

Les frais d'émission d'instruments de capitaux propres engagés par la Société sont comptabilisés en réduction des instruments de capitaux propres émis.

Contrats de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple (déduction faite de toute mesure incitative reçue par le locataire) sont comptabilisés au compte de résultat consolidé de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client. Les escomptes, crédits, rabais sur vente et retours de produits sont déduits des produits bruts. Les produits des activités ordinaires liés à une convention d'honoraires conclue avec un partenaire, aux termes de laquelle la Société touche des honoraires en fonction de certaines modalités préétablies quant aux ventes brutes ou nettes de produits, sont comptabilisés lorsque ces modalités sont respectées, au même titre que la comptabilisation des produits des activités ordinaires du partenaire. Dans certains cas, la politique de la Société permet les retours ou les échanges de produits et des provisions sont constituées en conséquence. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en tenant compte de ces provisions. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences de comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, la Société reportera la comptabilisation des produits des activités ordinaires liés à la vente de ces produits jusqu'à ce que les exigences soient respectées.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères de report et d'amortissement en vertu des IFRS. Jusqu'à maintenant, la Société n'a reporté aucuns frais de développement.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits d'intérêt ou charge d'intérêt

Les produits d'intérêt ou la charge d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers portant intérêt classés comme étant disponibles à la vente, les produits d'intérêt ou la charge d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui permet d'actualiser exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et comprennent les produits tirés de la prestation de services-conseils et autres services, les profits réalisés sur les remboursements anticipés des prêts, y compris la pénalité de remboursement anticipé, et les produits tirés des prêts stratégiques consentis. La pénalité de remboursement anticipé et les autres frais réalisés sur le remboursement anticipé de prêts consentis sont comptabilisés dans les autres produits lorsqu'ils sont reçus.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, notamment les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont comptabilisées lorsque la société est raisonnablement certaine que l'aide gouvernementale sera reçue et que les conditions en découlant seront satisfaites. Lorsque la somme est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en résultat systématiquement et est traitée comme une réduction des coûts qu'elle doit compenser. Lorsque la somme est liée à un actif, elle réduit la valeur comptable de celui-ci, puis est comptabilisée comme revenu pendant la durée d'utilité de l'actif amortissable au moyen d'une dotation aux amortissements réduite.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les charges d'impôt sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sauf si elles sont liées à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable. La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations de revenus et les avis de cotisation relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Des actifs (passifs) d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles (imposables) dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice fiscal auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sauf :

- si l'actif (le passif) d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;
- pour les différences temporaires imposables découlant de participations dans des filiales et entreprises associées, à moins que la date de la résorption de la différence temporaire puisse être contrôlée et qu'il soit probable que la différence temporaire ne se résorbe pas dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrir l'actif d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe à la consommation

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale, ou à payer à celle-ci, est comptabilisé au bilan à titre de créances clients ou de fournisseurs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, et présume que le produit pouvant être tiré de l'exercice d'options serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

3. UTILISATION DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des cours de marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et il faut faire preuve de jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Prêts consentis

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription au moment du consentement du prêt. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la cote de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. Les instruments financiers supplémentaires reçus sont réévalués à la juste valeur en faisant appel, entre autres, au jugement et à des estimations dont il est question ci-après.

Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Actions classées au niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La Société déterminera si les données de marché observables sont représentatives de la juste valeur. Si ce n'est pas le cas, la Société examinera d'autres techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Instruments dérivés

Lors de l'établissement de la juste valeur d'instruments dérivés, comme des bons de souscription, la Société utilise le modèle de Black et Scholes, selon lequel il faut faire appel au jugement pour étudier certaines données, comme la volatilité de l'actif financier et la période durant laquelle il sera détenu. En ce qui a trait aux autres types d'instruments dérivés, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme. La Société peut également faire preuve de jugement pour déterminer la valeur actualisée de la valeur attendue et pour appliquer une probabilité.

Dépréciation

Prêts consentis

En présence de signes de dépréciation, tel un cas de défaut sur un prêt consenti, la Société évalue la valeur recouvrable du prêt au moyen de jugements et d'estimations, notamment, mais sans s'y limiter, les hypothèses du débiteur sur les produits et charges prévus ainsi que l'évaluation de la valeur recouvrable de la sûreté ou de la garantie dont est assorti le prêt consenti. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

La Société évalue, en faisant preuve de jugement, si un instrument de capitaux propres disponible à la vente satisfait aux critères relatifs à la baisse importante ou prolongée que prévoit l'IAS 39. La Société porte également des jugements à l'égard de ce qui suit :

- La Société peut établir différents seuils pour déterminer ce qu'est une baisse importante ou prolongée selon qu'il s'agisse de titres de sociétés ouvertes ou fermées. De plus, elle peut recourir à différents seuils pour les titres de sociétés ouvertes selon la Bourse à laquelle ils sont cotés.
- En ce qui concerne les entités à capital fermé, la Société peut exercer son jugement à l'égard de l'évaluation des titres.
- La Société utilise la méthode du coût moyen pondéré pour déterminer l'importance de la baisse de la juste valeur en deçà du coût.
- La Société peut examiner les transactions conclues sur les marchés entre la date de clôture et l'approbation des états financiers pour déterminer si la baisse de la juste valeur en deçà du coût est attribuable à la volatilité des marchés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Participation dans une entreprise associée

La Société exerce son jugement pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation de la participation dans une entreprise associée. En présence de signes de dépréciation, la Société évalue la valeur recouvrable de la participation au moyen de jugements et d'estimations, notamment, mais sans s'y limiter, au moyen des prévisions de produits et de charges, des probabilités que des partenaires de licence renouvellent leurs conventions et des taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Toute modification apportée à ces hypothèses pourrait modifier de manière considérable la valeur recouvrable de la participation dans une entreprise associée. La Société comptabilise une perte de valeur dans le compte de résultat consolidé si la valeur recouvrable de la participation est inférieure à sa valeur comptable. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Immobilisations incorporelles

Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles de la Société, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. L'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles s'appuie sur certains facteurs, notamment sur les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les salariés et d'autres personnes selon la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus pertinent pour l'attribution, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la formulation d'hypothèses et la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la volatilité et la durée (se reporter à la note 14 pour de plus amples renseignements).

Impôts sur le résultat

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses, pourraient se traduire par un ajustement futur du recouvrement ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société peut faire l'objet de vérifications fiscales de temps à autre. Bien que la Société considère que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, les autorités fiscales contestent certaines questions de façon périodique. Le 30 janvier 2018, la Société a reçu un avis de nouvelle cotisation se rapportant à une vérification que mène actuellement une autorité fiscale. Même s'il est impossible de prédire avec certitude l'issue de cette affaire, la Société n'a constitué aucune provision pour cette vérification et les risques fiscaux connexes en date du 31 décembre 2017, car à son avis, elle dispose de suffisamment d'arguments pour contester l'avis de nouvelle cotisation.

Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des charges et montants d'impôt sur le résultat à payer historiques. Si la Société n'obtient pas les résultats escomptés par suite de sa contestation, elle pourrait devoir payer des impôts additionnels, des intérêts et des pénalités d'un montant estimé pouvant atteindre jusqu'à 45 000 \$.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel ces actifs d'impôt pourront être imputés, sera disponible. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement afin d'établir le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé selon le montant des bénéfices imposables futurs et le moment auquel ils seront comptabilisés ainsi que des stratégies futures de planification fiscale. Se reporter à la note 18 pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer, entre autres, quel est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière d'exploitation et de finances. Il faut également faire preuve de jugement pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

4. PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise.

L'IFRS 9 établit un nouveau modèle de classement et d'évaluation des actifs financiers. Le classement constitue la base de comptabilisation des actifs financiers, étant donné qu'il détermine la façon dont ceux-ci sont évalués et présentés dans les états financiers. L'IFRS 9 comporte trois principales catégories de classement d'actifs financiers, soit le coût amorti, la JVAERG et la JVRN. La norme élimine les catégories « placements détenus jusqu'à leur échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » prévues par l'IAS 39. La Société adoptera l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 et a conclu ce qui suit :

Actifs financiers

Prêts stratégiques

La Société classe actuellement ses prêts consentis dans les « prêts et créances », de sorte qu'ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif selon l'IAS 39.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Toutefois, selon l'IFRS 9, les prêts consentis doivent s'inscrire dans l'une ou l'autre des trois catégories de classement et d'évaluation suivantes :

1. Coût amorti

L'évaluation au coût amorti peut s'appliquer lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû;
- aux termes du classement selon le coût amorti, l'IFRS 9 exige la mise en œuvre d'un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

La Société a conclu que les prêts stratégiques consentis à Antibe et à Pediapharm seront classés dans la catégorie « coût amorti » et que, compte tenu des circonstances passées, actuelles et futures attendues, la dotation à la provision pour pertes de crédit est négligeable. Par conséquent, il n'y a aucune incidence prévue sur les états financiers consolidés.

2. JVAERG

L'évaluation à la JVAERG peut s'appliquer lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique selon lequel les actifs sont gérés pour atteindre un objectif précis par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

La Société a conclu qu'aucun de ses prêts stratégiques n'est visé par l'évaluation à la JVAERG.

3. JVRN

Tous les prêts qui ne sont pas évalués au coût amorti ou à la JVAERG sont obligatoirement évalués à la JVRN. Aux termes de l'évaluation à la JVRN, les variations de la juste valeur des prêts seront comptabilisées à titre de profits ou de pertes dans le compte de résultat, ce qui se traduira par une volatilité plus élevée du résultat net.

La Société a conclu que tous ses prêts stratégiques, exception faite de ceux consentis à Antibe et à Pediapharm, seront comptabilisés selon l'évaluation à la JVRN. Le 1^{er} janvier 2018, la Société s'attend à comptabiliser une majoration de 521 \$ de la valeur comptable de ses actifs financiers, moyennant la comptabilisation d'un crédit correspondant dans les résultats non distribués d'ouverture à titre d'ajustement transitoire. De plus, la Société a reporté à l'ouverture un profit au jour 1 de 1 125 \$, qui sera amorti selon le mode linéaire sur la durée de chaque prêt. À la date de la transition, la juste valeur de tous les prêts comptabilisés à la JVRN était de 52 193 \$.

Placement dans des instruments de capitaux propres

La Société comptabilise actuellement les placements en actions à titre d'actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur, les fluctuations de valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global. Selon l'IFRS 9, les

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

placements dans des actions continueront d'être évalués à la juste valeur et peuvent donc être classés dans l'une des deux catégories suivantes :

1. JVRN

Les placements dans des actions détenus à des fins de transaction sont classés à la JVRN, le revenu de dividendes étant comptabilisé en résultat net. L'actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il a été acquis en vue de sa vente ou s'il présente des indications d'un profil de prise de profits à court terme à l'égard d'instruments semblables.

La Société a conclu que certains instruments de capitaux propres disponibles à la vente seront comptabilisés à la JVRN. Par conséquent, les résultats non distribués à l'ouverture feront l'objet d'une augmentation de 680 \$, par suite du transfert de ce montant des AERG en ajustement transitoire le 1^{er} janvier 2018.

2. JVAERG

Une entité peut faire le choix irrévocable, instrument par instrument, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les AERG les variations ultérieures de la juste valeur d'un placement essentiellement effectué pour en tirer un avantage autre que financier, comme une alliance stratégique ou un placement stratégique. Pour ce qui est des placements classés à la JVAERG, aucun recyclage des montants de l'état du résultat global au compte de résultat n'est effectué à la sortie de l'actif financier.

La Société a conclu que certains placements dans des actions disponibles à la vente continueront d'être évalués à la JVAERG. Par conséquent, les résultats non distribués d'ouverture seront majorés de 1 403 \$, car la dépréciation d'actifs financiers comptabilisés selon l'IAS 39 sera reclassée dans les AERG à titre d'ajustement transitoire le 1^{er} janvier 2018.

Placement dans des fonds

Les placements stratégiques dans des fonds de la Société sont actuellement classés dans les actifs financiers disponibles à la vente et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global. Selon l'IFRS 9, les placements dans des fonds seront classés et évalués à la JVRN. Les variations de la juste valeur des placements stratégiques dans des fonds seront comptabilisées à titre de profits ou de pertes dans le compte de résultat, ce qui se traduira par une plus grande volatilité du résultat net.

La Société a conclu qu'un montant de 9 619 \$ lié à des placements dans des fonds sera reclassé des AERG, ce qui entraînera une hausse des résultats non distribués d'ouverture à titre d'ajustement transitoire le 1^{er} janvier 2018.

Instruments dérivés

La Société a conclu qu'aucun changement important à la méthode d'évaluation ne s'avère nécessaire selon l'IFRS 9.

Titres négociables et créances

La Société a conclu qu'aucun changement important à la méthode d'évaluation ne s'avère nécessaire selon l'IFRS 9.

Passifs financiers

Il n'y aura aucune incidence sur la comptabilisation des passifs financiers de la Société, car les nouvelles dispositions ne visent que la comptabilisation des passifs financiers désignés à la JVRN, ce qui ne touche pas la Société.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Transition

L'IFRS 9 contient une disposition générale visant son application rétrospective selon laquelle une entité peut retraiter les chiffres des périodes antérieures s'il lui est possible de le faire sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*. La Société ne retraitera pas les chiffres des périodes antérieures et tout ajustement à la valeur comptable des actifs financiers au 1^{er} janvier 2018 sera pris en compte dans les résultats non distribués.

IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le calendrier de comptabilisation des produits des activités ordinaires et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise. La Société entend appliquer l'IFRS 15 à ses états financiers consolidés pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2018.

La norme fait état des principes qui doivent être appliqués aux fins d'évaluation et de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie connexes. Les produits sont comptabilisés à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de la fourniture des biens ou des services au client. Les principes énoncés dans l'IFRS 15 seront appliqués sur la base des cinq étapes suivantes :

1. Identification du(des) contrat(s) conclu(s) avec le client
2. Identification des obligations de prestation contenues dans un contrat
3. Détermination du prix de transaction
4. Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
5. Comptabilisation des produits des activités ordinaires uniquement lorsque (ou à mesure que) son obligation de prestation de l'entité est remplie

La Société a conclu que la comptabilisation et l'évaluation de la vente des produits au titre de tous les contrats sont conformes aux pratiques actuelles en matière de comptabilisation des produits des activités ordinaires et, par conséquent, elle ne s'attend à aucun ajustement transitoire. De plus, l'IFRS 15 comporte des dispositions quant à la présentation et aux informations à fournir, qui sont plus étoffées que celles de l'IFRS actuelle. Les dispositions relatives à la présentation constituent un changement par rapport à nos pratiques actuelles, ce qui nécessitera qu'un plus grand volume d'informations soit fourni dans les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 16 – *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. L'IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de douze mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 reprend en grande partie la comptabilisation par le bailleur de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence que cette norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 décembre	2017 \$	2016 \$
Fonds en banque	490 951	490 435
Dépôt à terme de 4 391 \$ US portant intérêt à 1,23 % et échéant en février 2018 (31 décembre 2016 : 18 252 \$ US portant intérêt à 0,80 % et échéant en janvier 2017)	5 509	24 507
	496 460	514 942

6. TITRES NÉGOCIABLES

Aux 31 décembre	2017	2016 \$
Actifs courants		
Placements garantis portant intérêt à des taux variant de 1,10 % à 2,14 % et venant à échéance à diverses dates, d'avril 2018 à août 2019 (31 décembre 2016 : portant intérêt à des taux variant de 0,95 % à 1,90 % et venant à échéance à diverses dates de janvier 2017 à avril 2018)	134 696	110 890
Dépôts à terme de 68 413 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,23 % à 1,48 % et venant à échéance à diverses dates, de février 2018 à mars 2018 (31 décembre 2016 : 67 470 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,29 % à 1,70 % et venant à échéance de mai 2017 à décembre 2017)	85 825	90 592
Certificats de placement garanti de 9 607 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,50 % à 1,90 % et venant à échéance à diverses dates, de février 2018 à novembre 2018 (31 décembre 2016 : 9 607 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,34 % à 1,51 % et venant à échéance à diverses dates, de mai 2017 à novembre 2017)	12 052	12 900
Dépôt à terme de 19 250 ILS portant intérêt à 0,08 % et venant à échéance en novembre 2017	—	6 726
Total des actifs courants	232 573	221 108
Actifs non courants		
Placements garantis portant intérêt à des taux variant de 1,82 % à 2,06 % et venant à échéance à diverses dates, de juin 2019 à août 2019	36 000	—
Total des actifs non courants	36 000	—
	268 573	221 108

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

7. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Aux 31 décembre	2017	2016
	\$	\$
Créances clients et débiteurs	2 116	2 606
Intérêts à recevoir	5 587	3 107
Impôts indirects à recevoir	392	102
Charges payées d'avance et autres créances	1 081	625
	9 176	6 440

8. STOCKS

Aux 31 décembre	2017	2016
	\$	\$
Matières premières	824	400
Produits en cours	—	237
Produits finis	400	153
	1 224	790

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des stocks totalisant 794 \$ (1 215 \$ en 2016) ont été comptabilisés dans le coût des produits vendus, et comprenaient une augmentation des provisions pour stocks de 311 \$ (617 \$ en 2016).

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2017	2016
	\$	\$
Coût aux 1 ^{er} janvier	14 754	3 500
Acquisitions	373	11 258
Cessions et sorties	(111)	—
Change	(265)	(4)
Coût aux 31 décembre	14 751	14 754
Cumul des amortissements aux 1 ^{er} janvier	601	180
Dotation aux amortissements	1 621	419
Change	(47)	2
Cumul des amortissements aux 31 décembre	2 175	601
Valeur comptable nette aux 31 décembre	12 576	14 153

En 2016, la Société a acquis des immobilisations incorporelles de 11 258 \$, par suite de la résiliation de la convention de licence concédée à Impavido^{MD}, de l'obtention des droits sous licence rattachés à Netildex^{MC} et Movantik[®] et de la comptabilisation de certains paiements d'étape concernant un produit. Au cours de 2017, la Société a comptabilisé un ajout de 373 \$ lié à certains paiements d'étape aux termes d'une convention de licence liée à un produit.

En 2017, la Société a réduit de 3 à 5 ans la durée d'utilité de certaines immobilisations incorporelles, entraînant une dotation aux amortissements additionnelle de 252 \$ (197 \$ US).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre	Valeur comptable	
	2017	2016
	\$	\$
Prêts et autres créances <i>i)</i>	59 819	75 731
Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente <i>ii)</i>	19 425	30 936
Instruments dérivés <i>iii)</i>	1 624	1 189
Placements dans des fonds disponibles à la vente <i>iv)</i>	54 968	34 576
	135 836	142 432

i) Prêts et autres créances

Le tableau suivant présente les variations au titre des prêts et autres créances aux 31 décembre.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Désactua- lisation ² \$	Rembour- sement de prêts ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2017	75 731	20 311	5 520	(38 835)	(2 908)	59 819	39 057	20 762
2016	45 545	44 612	6 201	(18 101)	(2 526)	75 731	21 667	54 064

¹ Juste valeur relative des prêts consentis, déduction faite des honoraires et des commissions de montage

² Désactualisation des produits d'intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif

³ Remboursement de capital sur les prêts

⁴ Variations nettes liées aux prêts radiés, à la réévaluation de devises et à d'autres ajustements

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a versé un montant de 20 112 \$ (43 274 \$ en 2016) au titre de prêts stratégiques et a reçu des remboursements du capital de 38 835 \$ (11 324 \$ en 2016). En outre, la Société a comptabilisé des intérêts au titre de la désactualisation de 5 520 \$ (6 201 \$ en 2016) dans les produits d'intérêt au compte de résultat et une perte de change de 2 908 \$ (2 526 \$ en 2016) au compte de résultat. Au 31 décembre 2017, le solde notionnel des prêts s'élevait à 61 499 \$ (82 749 \$ en 2016), ce qui comprenait un montant de 52 636 \$ (41 958 \$ US) (70 112 \$ en 2016 (52 219 \$ US)).

Apicore

Le 30 décembre 2016, la Société avait reçu un avis de remboursement anticipé de la part d'Apicore. Le 6 janvier 2017, Apicore a remboursé le solde du capital du prêt, soit 8 137 \$ (6 158 \$ US), ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

PBB

Le 28 mars 2017, Knight a cédé le prêt consenti à PBB contre le remboursement du solde du capital de 17 450 \$ [13 125 \$ US], ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

60P

Le 10 décembre 2015, la Société avait versé une première tranche de 685 \$ (500 \$ US) d'un prêt garanti d'un montant maximal de 5 440 \$ (4 000 \$ US) à 60P. Le 4 janvier 2016, Knight a versé à 60P une deuxième tranche de 2 096 \$ (1 500 \$ US). Le 15 juillet 2016, la convention de prêt a été modifiée afin de prévoir des tranches supplémentaires à l'atteinte de certains critères précis. Au deuxième semestre de 2016, Knight a versé deux autres tranches totalisant 1 134 \$ (842 \$ US). Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et viendra à échéance le 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Knight a versé à 60P une tranche supplémentaire de 8 051 \$ (6 303 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % par an. 60P a remboursé 5 613 \$ (4 460 \$ US) de ce montant le 8 février 2018. Le solde doit être acquitté d'ici le 31 décembre 2020. De plus, le 18 décembre 2017, 60P a procédé à la présentation d'un nouveau médicament à la Food and Drug Administration des États-Unis portant sur Tafenoquine (le « produit »), médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes qui voyagent dans des régions où cette maladie est présente. Une fois le produit approuvé, la Société touchera des honoraires fondés sur la réussite de 753 \$ (600 \$ US). Knight comptabilisera ces honoraires au moment de l'approbation du produit.

Synergy

Le 22 janvier 2015, la Société a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti à Synergy un prêt garanti de 7 423 \$ (6 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % et entièrement garanti par des actifs de Synergy. En date du 30 juin 2016, le prêt dont l'échéance était prévue le 20 janvier 2017, a été prolongé pour une autre année, soit jusqu'au 20 janvier 2018, après que Synergy s'est prévalu de l'option dont elle disposait pour prolonger la durée du prêt étant donné qu'elle avait atteint ses cibles en matière de produits et bénéfices. Le 12 novembre 2015, la Société a consenti à Synergy un prêt garanti supplémentaire de 7 319 \$ (5 500 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % et venant à échéance le 11 novembre 2017.

Le 9 août 2017, Knight a consenti à Synergy un prêt garanti supplémentaire de 12 705 \$ (10 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 10,5 % pendant trois ans (le « prêt supplémentaire consenti à Synergy »). Le prêt avait été comptabilisé initialement à la juste valeur relative de 11 454 \$ (9 015 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 16,1 %. Knight a également consenti à Synergy une facilité de crédit courante jusqu'à concurrence de 25 090 \$ (20 000 \$ US) dont le déboursement se fera à l'entière discrétion de Knight.

Intega et Crescita

Le 22 janvier 2016, Knight a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti un montant total de 9 000 \$ à Intega afin de soutenir une acquisition d'entreprise (la « convention de prêt conclue avec Intega »). La Société a consenti également un prêt de 6 000 \$ (le « prêt consenti à Intega ») portant intérêt au taux annuel de 13 % et échéant le 22 janvier 2022 ainsi qu'un crédit-relais de 3 000 \$ (le « crédit-relais consenti à Intega ») d'une durée de un an portant intérêt à un taux annuel minimal de 16 %. Les prêts ont été comptabilisés initialement à une juste valeur relative de 7 730 \$, puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de respectivement 19,8 % et 44,1 % pour le prêt consenti à Intega et le crédit-relais consenti à Intega.

Le 1^{er} septembre 2016, Crescita a acquis Intega pour une contrepartie de 8 000 \$, plus des paiements d'étape pouvant totaliser jusqu'à 2 000 \$ payables en actions de Crescita évaluées au cours unitaire de 2,44 \$ (la « transaction liée à Crescita »). Par suite de la clôture de la transaction liée à Crescita, le crédit-relais consenti à Intega a été remboursé intégralement et Knight a comptabilisé un profit de 233 \$ à la décomptabilisation de l'actif financier. La version modifiée et mise à jour du prêt consenti à Intega (le « prêt consenti à Crescita ») vient à échéance le 22 janvier 2022, avait une valeur comptable et une juste valeur de 6 841 \$, portait intérêt au taux annuel de 9 % et était garanti par une lettre de crédit. Étant donné que les caractéristiques économiques du prêt consenti à Crescita différaient considérablement de celles du prêt consenti à Intega, la Société a comptabilisé un profit de 1 089 \$ sur l'actif financier relatif à la décomptabilisation du prêt consenti à Intega et la comptabilisation ultérieure du prêt consenti à Crescita.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le 14 août 2017, Knight a modifié son prêt consenti à Crescita (le « prêt modifié consenti à Crescita »). Cette modification a donné lieu à un remboursement anticipé de 2 488 \$, réduisant de fait le solde du capital à 4 100 \$. En outre, la garantie dont était assorti le prêt a été modifiée, une lettre de crédit ayant été offerte en contrepartie d'une sûreté générale grevant les actifs de Crescita. Le taux d'intérêt annuel de 9 % et la date d'échéance du 22 janvier 2022 demeurent inchangés.

Medimetriks

Le 17 février 2016, Knight a consenti à Medimetriks un prêt garanti jusqu'à un montant maximal de 27 368 \$ (20 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 produit par Otsuka (la « convention de prêt conclue avec Medimetriks »). Le prêt garanti, dont la tranche initiale s'élève à 24 631 \$ (18 000 \$ US), portera intérêt à un taux annuel de 13 % pendant trois ans (le « prêt consenti à Medimetriks »). Le 29 juin 2016, une seconde tranche de 2 598 \$ (2 000 \$ US) a été consentie au moment d'une présentation d'un nouveau médicament à la Food and Drug Administration des États-Unis par Medimetriks portant sur Ozenoxacin. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 23 685 \$ (17 370 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 18,9 %.

Le 23 décembre 2016, Knight a modifié sa convention de prêt initiale et a consenti un prêt additionnel de 4 061 \$ (3 000 \$ US) (le « deuxième prêt ») à Medimetriks. Le deuxième prêt vient à échéance en décembre 2019 et porte intérêt à un taux de 13 %. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 2 761 \$ (2 040 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 46,7 %.

Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a cédé ses débetures convertibles dans Pediapharm à Bloom Burton Healthcare Lending Trust. Aucune modification n'a été apportée à la convention de prêt, et aucun changement important n'a été apporté à son profil risque-rendement.

ii) Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente aux 31 décembre.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit réalisé ³ \$	Dépréci- ation ⁴ \$	Divers ⁵ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2017	30 936	6 499	(12 872)	2 342	(1 621)	(5 859)	19 425	19 194	231
2016	8 478	26 025	(10 252)	2 764	—	3 921	30 936	29 386	1 550

¹ Titres achetés ou reçus à titre de contrepartie dans le cadre de transactions de financement stratégique

² Montant de trésorerie reçu à la cession de titres au cours de l'exercice

³ Profit réalisé à la cession de titres

⁴ Pertes de valeur, auparavant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, reclassées dans le compte de résultat consolidé

⁵ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché, à la réévaluation de devises et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés ou des pertes réalisées, au moment de la cession et à d'autres ajustements

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé un profit réalisé net sur les actifs financiers de 2 342 \$ (2 764 \$ en 2016) au compte de résultat. Elle a également comptabilisé une perte de valeur de 1 621 \$ en raison de la baisse importante de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres disponible à la vente par rapport à son coût moyen pondéré. De plus, la Société a comptabilisé une perte latente de 5 859 \$ (profit latent de 3 921 \$ en 2016) liée aux variations attribuables à la réévaluation à la juste valeur, à la réévaluation des devises et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés ou des pertes réalisées auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, au moment de la cession.

Merus

Le 17 juillet 2017, à la clôture de l'acquisition de Merus par Norgine B.V., la Société a réalisé un profit de 1 457 \$ par suite de la cession de ses 5 460 200 actions ordinaires de Merus. Avant la vente, la Société détenait une participation stratégique correspondant à 4,7 % des actions ordinaires en circulation de Merus.

Medimetriks

Aux termes du prêt consenti à Medimetriks, celle-ci a émis 455 219 actions ordinaires à l'intention de Knight, soit 3,6 % de la totalité des actions ordinaires diluées de son capital. Le 17 février 2016, une juste valeur relative de 2 983 \$ (2 180 \$ US) a été attribuée aux actions ordinaires, selon une juste valeur de 7,39 \$ (5,40 \$ US) par action qui a été calculée à la fois selon l'approche fondée sur les bénéfices et l'approche fondée sur le marché. En contrepartie du deuxième prêt, Knight a reçu 282 425 actions supplémentaires (les « actions supplémentaires »), ce qui a fait passer sa participation de 3,6 % à 5,4 % des actions ordinaires diluées. Une juste valeur relative de 1 288 \$ (960 \$ US), calculée en fonction d'une juste valeur de 6,77 \$ (5,00 \$ US) par action qui a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices, a été attribuée aux actions supplémentaires.

De plus, en contrepartie du deuxième prêt, Knight a reçu un instrument dérivé sous forme de clause de participation visant une participation supplémentaire de 2,7 % dans Medimetriks, ou 365 492 actions ordinaires de celle-ci (les « actions ordinaires supplémentaires »). Les actions ordinaires supplémentaires ont été émises à l'intention de Knight le 31 mai 2017 et comptabilisées à la juste valeur de 2,56 \$ (1,97 \$ US) par action ordinaire selon l'approche fondée sur les bénéfices.

Au cours du troisième trimestre de 2017, aux termes de sa convention de prêt conclue avec Medimetriks, Knight a reçu 286 955 actions ordinaires supplémentaires, ce qui a fait passer sa participation à 10 % sur une base diluée. Les actions ordinaires supplémentaires ont été comptabilisées à la juste valeur de 1,78 \$ (1,43 \$ US) par action ordinaire, calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, aux termes de la même convention de prêt, Knight a reçu 924 916 actions ordinaires supplémentaires, ce qui a fait passer sa participation à 15,6 % sur une base diluée et à 19,0 % sur une base non diluée. Les actions ordinaires supplémentaires ont été comptabilisées à la juste valeur de 1,79 \$ (1,43 \$ US) par action ordinaire, calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices.

Par suite de l'émission de 1 577 363 actions ordinaires supplémentaires à l'intention de Knight, la Société a comptabilisé un total de 3 108 \$ (2 453 \$ US) au titre des autres produits et un profit latent sur les actifs financiers au compte du résultat. Au 31 décembre 2017, la Société détenait 2 315 007 (737 644 en 2016) actions ordinaires de Medimetriks, d'une valeur comptable de 3 237 \$ (2 581 \$ US) (3 973 \$ [2 959 \$ US] en 2016). La juste valeur des actions ordinaires a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices, moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale que la Société a reporté.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Intega et Crescita

Aux termes de la convention de prêt conclue avec Intega, Knight a reçu une contrepartie de 780 574 actions ordinaires d'Intega, soit 8 % des actions ordinaires diluées d'Intega (les « actions d'Intega »), d'une juste valeur relative de 680 \$ calculée selon une juste valeur de 1 \$ par action. Avant la transaction liée à Crescita, le 31 août 2016, Knight a reçu 1 609 555 actions additionnelles d'Intega (les « actions additionnelles d'Intega »).

Aux termes de la transaction liée à Crescita, Knight a reçu 297 707 actions de Crescita d'une valeur de 1,66 \$, calculée selon le cours de clôture au 1^{er} septembre 2016, en contrepartie des actions d'Intega, ce qui a entraîné une perte réalisée de 186 \$. Knight a reçu également un total de 347 295 actions ordinaires de Crescita et a comptabilisé un solde de créances clients de 384 \$ en contrepartie des actions additionnelles d'Intega, ce qui lui a permis de comptabiliser dans les autres produits un montant de 968 \$. Au 31 décembre 2016, le solde des créances clients a été réévalué à 279 \$, et la Société détenait un total de 1 513 502 actions de Crescita, soit environ 10,9 % de ses actions ordinaires en circulation, d'une valeur comptable de 1 786 \$.

Le 6 octobre 2017, Knight a reçu 566 471 actions ordinaires de Crescita par suite d'une entente relative au transfert d'actions conclue avec un actionnaire de Crescita. Le 31 décembre 2017, Knight détenait un total de 2 079 973 actions ordinaires de Crescita, soit environ 14,9 % des actions ordinaires de Crescita en circulation, d'une valeur comptable de 1 144 \$, qui ont été évaluées selon le cours de marché.

Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a acquis 11 470 920 actions ordinaires de Pediapharm contre 221 126 actions ordinaires et 221 126 bons de souscription de Knight (la « transaction liée à Pediapharm »). Les actions sont évaluées au prix unitaire de 0,21 \$. Compte tenu des actions acquises antérieurement, Knight détenait un total de 13 418 920 actions ordinaires de Pediapharm, soit environ 18,5 % du total des actions ordinaires de celle-ci au 15 juillet 2016. En 2016, Knight a cédé 1 142 500 actions de Pediapharm, pour un produit total de 308 \$ et un profit réalisé de 70 \$. Au cours de 2017, Knight a cédé 989 000 autres actions de Pediapharm, pour un produit total de 326 \$ et un profit de 121 \$. Au 31 décembre 2017, Knight détenait 11 287 420 (12 276 420 en 2016) actions, soit environ 14,5 % (16,9 % en 2016) des actions ordinaires de Pediapharm, d'une valeur comptable de 3 217 \$ (3 683 \$ en 2016), qui ont été évaluées selon le cours de marché.

3D

Le 9 septembre 2016, Knight a acheté 2 857 140 actions ordinaires de la société de biotechnologie 3D, pour un montant en capital de 1 000 \$, par suite de la clôture d'un regroupement d'entreprises de 3D et Plicit Capital Corp., suivi d'une inscription en Bourse. Le 19 décembre 2016, Knight a investi un montant supplémentaire de 180 \$ dans 3D en contrepartie de 240 000 actions ordinaires et de bons de souscription de deux ans visant l'achat de 240 000 actions au prix d'exercice de 0,92 \$. Le 31 décembre 2017, Knight détenait 2 525 712 actions (3 097 140 en 2016), soit 4,0 % (5,9 % en 2016) des actions ordinaires de 3D, d'une valeur comptable de 682 \$ (2 818 \$ en 2016), qui ont été évaluées selon le cours de marché.

Synergy

Le 22 décembre 2016, Knight a conclu une convention avec Synergy visant l'échange de bons de souscription d'actions et d'options sur actions contre 7 500 000 actions ordinaires. Par suite de cette transaction, la Société a décomptabilisé son placement dans les bons de souscription et les options, et a comptabilisé les actions reçues à la juste valeur de la contrepartie donnée. Au 31 décembre 2017, la Société détenait 17 645 812 actions (17 645 812 en 2016), soit 19,7 % (19,9 % en 2016) des actions ordinaires de Synergy en circulation, d'une valeur comptable de 6 129 \$ (4 885 \$ US) (7 030 \$ [5 236 \$ US] en 2016), qui ont été évaluées selon le cours du marché (prix de clôture sur le marché hors cote OTCXD), moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale que la Société a reporté.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Medicure

Le 31 août 2016, la Société a reçu 480 000 actions ordinaires de Medicure, pour une contrepartie de 1 056 \$ par suite de l'exercice de bons de souscription d'actions, puis les a cédées pour un produit net de 3 029 \$ en trésorerie.

iii) Instruments dérivés

Le tableau suivant présente les variations dans les instruments dérivés aux 31 décembre.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit réalisé (perte réalisée) ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2017	1 189	3 610	(3 226)	—	51	1 624	597	1 027
2016	6 621	1 417	(3 670)	(1 820)	(1 359)	1 189	736	453

¹ Instruments dérivés comptabilisés au cours de l'exercice

² Instruments dérivés décomptabilisés ou cédés au cours de l'exercice

³ Profit réalisé ou perte réalisée sur des cessions

⁴ Variations attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché et à la réévaluation de devises relativement aux instruments dérivés détenus au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé un profit latent net sur les actifs financiers de 51 \$ (perte réalisée de 1 820 \$ et perte latente de 1 359 \$ en 2016) attribuable à la réévaluation à la juste valeur et à l'écart de conversion comptabilisés dans le compte de résultat.

Medimetriks

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé, au titre des instruments dérivés, un ajout de 1 310 \$ (995 \$ US) aux termes de diverses options permettant de recevoir 1 290 408 actions supplémentaires de Medimetriks, sous réserve de certains critères. La juste valeur des instruments dérivés a été calculée selon la juste valeur des actions ordinaires ajustée en fonction de la probabilité de satisfaire aux critères en question. À la réception des actions ordinaires, les instruments dérivés ont été décomptabilisés à un montant de 2 631 \$ (2 043 \$ US) correspondant à la juste valeur des actions reçues.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, aux termes de la convention de prêt conclue avec Medimetriks, la Société a comptabilisé un montant de 496 \$ (395 \$ US) à titre d'instrument dérivé pour obtenir le droit de recevoir un paiement en trésorerie sous réserve d'un événement futur. Le paiement en trésorerie varie en fonction de la valeur des actions ordinaires de Medimetriks qui a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices.

Synergy

Le 22 décembre 2016, Knight a conclu une convention avec Synergy visant l'échange de bons de souscription d'actions et d'options sur actions contre 7 500 000 actions ordinaires. Par suite de cette transaction, la Société a décomptabilisé son placement dans les bons de souscription et les options, et a comptabilisé les actions reçues à la juste valeur de la contrepartie donnée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au cours du troisième trimestre de 2017, la Société a touché, à titre de contrepartie du prêt supplémentaire consenti à Synergy, des honoraires fondés sur la réussite payables à l'échéance du prêt. Ces honoraires constituent des instruments dérivés étant donné que leur valeur varie en fonction des variations du cours de marché des actions ordinaires de Synergy. La juste valeur initiale des honoraires fondés sur la réussite de 870 \$ (685 \$ US) a été déterminée selon la valeur actuelle du versement attendu. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des honoraires fondés sur la réussite était de 886 \$ (706 \$ US).

Intega et Crescita

À titre de contrepartie aux termes de la convention de prêt conclue avec Intega, celle-ci a émis des bons de souscription de dix ans (les « bons de souscription d'Intega ») à la Société lui permettant d'acheter jusqu'à 762 711 actions ordinaires additionnelles à raison de 1,18 \$ l'action. Une juste valeur relative de 590 \$ a été attribuée aux bons de souscription d'Intega selon le modèle de Black et Scholes fondé sur une juste valeur par action de 1 \$.

En contrepartie de la transaction liée à Crescita, les bons de souscription d'Intega ont été échangés contre 293 153 bons de souscription de sept ans de Crescita (les « bons de souscription de Crescita ») permettant d'acheter jusqu'à 293 153 actions ordinaires additionnelles à raison de 2,44 \$ l'action, pour un montant en capital de 159 \$, ce qui a entraîné une perte réalisée de 431 \$. Au 1^{er} septembre 2016, la juste valeur de 0,54 \$ de chaque bon de souscription de Crescita avait été établie au moyen du modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre 2016, la juste valeur de chaque bon de souscription de Crescita avait été établie à 0,27 \$. Pour établir la juste valeur, les hypothèses et les données suivantes ont été utilisées :

Hypothèses	31 décembre 2016	1 ^{er} septembre 2016 ¹
Taux d'intérêt sans risque	1,11 %	0,76 %
Durée restante prévue	4,7 ans	5 ans
Volatilité prévue	50 %	50 %

Données	31 décembre 2016	1 ^{er} septembre 2016 ¹
Valeur par action ordinaire	1,18 \$	1,66 \$
Prix d'exercice	2,44 \$	2,44 \$

¹ Date de transaction

En outre, Knight dispose d'une protection de prix sur une tranche des actions de Crescita reçues en échange des actions additionnelles d'Intega, laquelle est considérée comme un instrument dérivé. À la date de transaction, une juste valeur de 538 \$ a été attribuée à l'instrument dérivé et comptabilisée dans les autres produits. Au 31 décembre 2016, l'instrument dérivé a été réévalué et comptabilisé à sa juste valeur de 668 \$, la différence étant comptabilisée à titre de profit net sur les actifs financiers.

Parallèlement à la clôture du prêt modifié consenti à Crescita, Knight a cédé ses 293 163 bons de souscription de Crescita à un prix d'exercice de 2,44 \$ l'action et a reçu en contrepartie 396 000 nouveaux bons de souscription d'une durée de six ans. À la date de la transaction, une juste valeur de 144 \$ a été attribuée à l'instrument dérivé. Au 31 décembre 2017, l'instrument dérivé a été réévalué et comptabilisé à sa juste valeur de 80 \$, la différence étant comptabilisée à titre de profit net sur les actifs financiers, établie au moyen du modèle de Black et Scholes fondé sur les hypothèses et les données ci-dessous :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Données	31 décembre 2017	14 août 2017 ¹
Nombre de bons de souscription	180 000	180 000
Valeur par action ordinaire	0,55 \$	0,79 \$
Prix d'exercice	1,00 \$	1,00 \$

Hypothèses

Taux d'intérêt sans risque	1,86 %	1,48 %
Durée restante prévue	5 ans	5 ans
Volatilité prévue	55 %	55 %

¹ Date de transaction

Données	31 décembre 2017	14 août 2017 ¹
Nombre de bons de souscription	216 000	216 000
Valeur par action ordinaire	0,55 \$	0,79 \$
Prix d'exercice	0,75 \$	0,75 \$

Hypothèses

Taux d'intérêt sans risque	1,86 %	1,48 %
Durée restante prévue	5 ans	5 ans
Volatilité prévue	55 %	55 %

¹ Date de transaction

Divers

En 2017, la Société a conclu une convention avec une entreprise associée qui s'est traduite par la comptabilisation d'un instrument dérivé de 1 282 \$ (964 \$ US). Dans le cadre de cette convention, Knight a comptabilisé, au cours de l'exercice, d'autres produits de 772 \$ (2 030 ILS) dans le compte de résultat. Au 31 décembre 2017, la convention avait été réglée et aucun actif ni passif ne sont maintenant liés à cette entreprise associée.

3D

Au cours de 2016, la Société a obtenu des bons de souscription visant l'achat de 240 000 actions ordinaires de 3D. La juste valeur de chaque bon de souscription de 3D a été établie à 0,23 \$ à la date de transaction. Au 31 décembre 2017, la juste valeur avait été établie à 0,01 \$ (0,28 \$ en 2016) au moyen du modèle Black et Scholes fondé sur les hypothèses et les données ci-dessous :

Données	31 décembre 2017	31 décembre 2016	16 décembre 2016 ¹
Nombre de bons de souscription	240 000	240 000	240 000
Valeur par action ordinaire	0,27 \$	0,91 \$	0,83 \$
Prix d'exercice	0,92 \$	0,92 \$	0,92 \$

Hypothèses

Taux d'intérêt sans risque	1,53 %	0,74 %	0,63 %
Durée restante prévue	0,9 an	1 an	1 an
Volatilité prévue	80 %	80 %	80 %

¹ Date de transaction

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les autres instruments dérivés détenus par Knight ont été réévalués au 31 décembre 2017 au moyen du modèle de Black et Scholes fondé sur les hypothèses et les données ci-dessous :

Pediapharm

Données	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 mars 2015 ¹
Nombre de bons de souscription	757 500	757 500	757 500
Valeur par action ordinaire	0,29 \$	0,30 \$	0,23 \$
Prix d'exercice	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$
Hypothèses			
Taux d'intérêt sans risque	1,61 %	0,79 %	0,64 %
Durée restante prévue	1,2 an	2,2 ans	4 ans
Volatilité prévue	72 %	72 %	100 %
Valeur selon le modèle de Black et Scholes	0,08 \$	0,12 \$	0,14 \$

¹ Date de transaction

Antibe

Données	31 décembre 2017	31 décembre 2016	13 novembre 2015 ¹
Nombre de bons de souscription	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Valeur par action ordinaire	0,15 \$	0,17 \$	0,17 \$
Prix d'exercice	0,31 \$	0,31 \$	0,31 \$
Hypothèses			
Taux d'intérêt sans risque	1,53 %	0,74 %	0,69 %
Durée restante prévue	0,9 an	1,9 an	3 ans
Volatilité prévue	99,9 %	120 %	180 %
Valeur selon le modèle de Black et Scholes	0,02 \$	0,08 \$	0,14 \$

¹ Date de transaction

Données	31 décembre 2017	27 mars 2017 ¹
Nombre de bons de souscription	120 000	120 000
Valeur par action ordinaire	0,15 \$	0,19 \$
Prix d'exercice	0,22 \$	0,22 \$
Hypothèses		
Taux d'intérêt sans risque	1,53 %	0,75 %
Durée restante prévue	1,2 an	2 ans
Volatilité prévue	99,9 %	121 %
Valeur selon le modèle de Black et Scholes	0,05 \$	0,12 \$

¹ Date de transaction

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Medicare

Le 31 août 2016, la Société a exercé 480 000 options sur actions de Medicare Inc. en contrepartie de 1 056 \$. À l'exercice des options, la Société a décomptabilisé 2 698 \$ des actifs financiers.

Apicore Inc.

Dans le cadre de la convention de prêt de 2014 conclue avec Apicore, Knight a reçu un total de 1 625 000 bons de souscription d'Apicore, qui ont été classés à titre d'instruments financiers de niveau 3 et comptabilisés au coût. Aux termes de la convention de prêt conclue avec Apicore, Medicare avait le droit d'acquérir toutes les participations de Knight dans Apicore dans un délai de trois ans. En décembre 2016, Medicare s'est prévalu de ce droit et a acquis les bons de souscription de Knight en contrepartie de 2 157 \$ (1 625 \$ US). La Société a décomptabilisé la valeur comptable de 1 249 \$ (952 \$ US) et comptabilisé en résultat un profit de 888 \$ (653 \$ US) sur les actifs financiers.

iv) Placements dans des fonds disponibles à la vente

Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds disponibles à la vente aux 31 décembre.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Distributions ² \$	Profit réalisé (perte réalisée) ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2017	34 576	21 314	(8 083)	2 077	5 084	54 968	—	54 968
2016	25 560	14 902	(4 610)	1 541	(2 817)	34 576	—	34 576

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance

² Distributions provenant des fonds

³ Profits réalisés sur le remboursement de capital

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché, à la réévaluation de devises et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés au moment des distributions ou de la cession

Knight a investi 21 314 \$ (y compris 9 752 \$ US et 4 774 euros) (14 902 \$ [y compris 8 637 \$ US et 1 184 euros] en 2016) au cours de l'exercice et a reçu des distributions de 8 083 \$ [y compris 1 837 \$ US et 2 867 euros] (4 610 \$ [y compris 2 279 \$ US et 851 euros] en 2016). La Société a comptabilisé un profit net de 2 077 \$ (1 541 \$ en 2016) sur les actifs financiers liés au profit réalisé sur les distributions dans le compte de résultat. Par ailleurs, la Société a comptabilisé une augmentation nette de 5 084 \$ (diminution nette de 2 817 \$ en 2016) dans les autres éléments du résultat global attribuable à la réévaluation des devises, à la réévaluation à la valeur de marché et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés ou des pertes réalisées au moment de la cession.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

11. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

i) Hiérarchie des justes valeurs

Les instruments financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs et sont présentés à la juste valeur sur une base récurrente dans le tableau ci-dessous :

Aux 31 décembre	2017 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Équivalents de trésorerie	5 509	—	5 509	—
Titres négociables	268 573	—	268 573	—
Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente	19 425	10 059	6 129	3 237
Instruments dérivés	1 624	—	—	1 624
Placements dans des fonds disponibles à la vente	54 968	—	—	54 968
Total	350 099	10 059	280 211	59 829

Aux 31 décembre	2016 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Équivalents de trésorerie	24 507	—	24 507	—
Titres négociables	221 108	—	221 108	—
Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente	30 936	19 935	7 030	3 971
Instruments dérivés	1 189	—	—	1 189
Placements dans des fonds disponibles à la vente	34 576	—	—	34 576
Total	312 316	19 935	252 645	39 736

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. En 2016, un appel public à l'épargne visant des actions a été transféré du niveau 2 au niveau 1 en raison d'une hausse des activités de négociation à la suite d'un placement d'actions.

ii) Profits au jour 1

À l'acquisition d'un instrument financier, si la Société détermine que sa juste valeur diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. La Société affiche les profits au jour 1 suivants :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Aux 31 décembre	2017	2016
	\$	\$
Titres de capitaux propres disponibles à la vente – Medimetriks ¹	915	980
Titres de capitaux propres disponibles à la vente – Synergy ²	4 721	5 053
Total	5 636	6 033

¹ Monnaie initiale – profit au jour 1 de 730 \$ US

² Monnaie initiale – profit au jour 1 de 3 764 \$ US

12. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le 9 septembre 2015, Knight avait acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés, et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'élève à 82 001 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 330 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et à son actionnaire détenant le contrôle, ainsi que la contrepartie éventuelle de 1 100 \$.

Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ de sa participation dans l'entreprise associée. Il ne reste aucun autre montant de contrepartie éventuelle à verser à Medison.

La participation dans Medison est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste valeur de la quote-part de l'actif net identifiable de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

Aux 31 décembre	Notes	2017	2016
		\$	\$
Valeur comptable au début de l'exercice		80 113	81 027
Variation de la contrepartie éventuelle	14 i) b)	—	1 130
Quote-part du résultat net pour l'exercice, compte non tenu des ajustements		6 961	7 963
Amortissement des ajustements de la juste valeur		6 107	(5 170)
Quote-part du résultat net pour l'exercice		854	2 793
Dividendes		(4 984)	(4 837)
Valeur comptable à la fin de l'exercice		75 983	80 113

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société présente les principales informations financières tirées des états financiers consolidés de Medison établis en nouveaux shekels israéliens (ILS) et selon les PCGR d'Israël, lesquels sont ensuite convertis en IFRS et en dollars canadiens aux fins de l'information financière :

Données tirées du compte de résultat de Medison	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 \$	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 \$
Produits des activités ordinaires	216 442	206 471
Résultat net	3 020	9 875

Données tirées du bilan de Medison	Notes	Au 31 décembre 2017 \$	Au 31 décembre 2016 \$
Actifs courants		141 175	134 772
Actifs non courants		282 479	304 714
Total de l'actif		423 654	439 486
Passifs courants		81 476	85 322
Passifs non courants		77 418	75 072
Total du passif		158 894	160 394
Total des capitaux propres		264 760	279 092
Valeur comptable du placement de Knight avant l'élément de rapprochement		74 853	78 983
Variation de la contrepartie éventuelle	14 i) b)	1 130	1 130
Valeur comptable du placement de Knight		75 983	80 113

13. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2017 \$	2016 \$
Dettes fournisseurs	541	748
Charges à payer	4 484	2 459
	5 025	3 207

14. CAPITAUX PROPRES

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	<i>Notes</i>	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		103 474 367	439 148
Émission dans le cadre de placements par voie de prise ferme, déduction faite des coûts et compte tenu de l'impôt différé de 4 465 \$	<i>a)</i>	38 755 000	317 616
Émission d'actions à une entreprise associée	<i>b)</i>	250 000	2 073
Émission à l'acquisition d'une participation	<i>c)</i>	221 126	1 846
Prêts consentis pour achat d'actions	<i>d)</i>	—	(350)
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	<i>iii)</i>	12 996	114
Solde au 31 décembre 2016		142 713 489	760 447
Émission en vertu du régime d'options sur actions	<i>ii)</i>	75 000	832
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	<i>iii)</i>	23 372	211
Solde au 31 décembre 2017		142 811 861	761 490

a) Émission d'actions par suite d'une acquisition ferme

Le 2 juin 2016, la Société a conclu un placement d'actions ordinaires de Knight par voie de prise ferme (le « placement ») à un prix de 8,00 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut de 230 000 \$. Au total, 28 750 000 actions ordinaires ont été émises, compte tenu de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes visant 3 750 000 actions ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'émission relatifs au placement ont totalisé 11 463 \$ (déduction faite de l'impôt différé de 3 083 \$). Gestion Long Zone Inc. (« Long Zone »), société contrôlée par Jonathan Ross Goodman, chef de la direction de la Société, a acheté 45 000 actions ordinaires dans le cadre du placement, tandis que Jeffrey Kadanoff, ancien chef des finances de la Société, et Amal Khouri, vice-présidente au développement des affaires de la Société, ont acheté 12 500 actions ordinaires chacun.

Le 22 décembre 2016, la Société a conclu un deuxième placement par voie de prise ferme visant des actions ordinaires de Knight (le « deuxième placement ») à un prix de 10,00 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut de 100 050 \$. Au total, 10 005 000 actions ordinaires ont été émises, compte tenu de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes visant 1 305 000 actions ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'émission relatifs au deuxième placement ont totalisé 5 436 \$ (déduction faite de l'impôt différé de 1 382 \$). Long Zone, société contrôlée par Jonathan Ross Goodman, chef de la direction de la Société, a acheté 25 000 actions ordinaires dans le cadre du deuxième placement. Samira Sakhia, présidente de la Société, et Jeffrey Kadanoff, ancien chef des finances de la Société, ont acheté 10 000 actions ordinaires chacun, tandis que Amal Khouri, vice-présidente au développement des affaires de la Société, a acheté 5 000 actions ordinaires.

b) Émission d'actions à l'intention d'une entreprise associée

Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ dans sa participation dans une entreprise associée. Il ne reste aucun autre montant de contrepartie éventuelle à verser à Medison.

c) Émission d'actions à l'acquisition d'une participation dans Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a émis 221 126 actions ordinaires au prix de 8,35 \$ l'action en contrepartie de la transaction liée à Pediapharm.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

d) Prêts consentis pour achat d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, certains salariés participants ont reçu un montant de 350 \$ sous forme de prêt consenti pour l'achat d'actions portant intérêt à un taux de 1 % par année, aux fins du financement de l'acquisition de 40 000 actions ordinaires dans le cadre du placement et du deuxième placement. Les obligations des salariés sont garanties par une convention aux termes de laquelle les salariés donnent en nantissement à la Société les titres qu'ils ont acquis jusqu'à ce que les prêts individuels soient remboursés. Les prêts consentis pour l'achat d'actions doivent être remboursés à la Société au moment de la vente des actions ordinaires ou de la cessation d'emploi (voir la note 16 sur l'entente de démission relative aux prêts consentis pour achat d'actions détenus par Jeffrey Kadanoff), si certaines conditions sont remplies. Ces prêts ont été comptabilisés dans le capital social.

ii) Régime d'options sur actions

La Société offre aux salariés, administrateurs, dirigeants et consultants un régime d'options sur actions réglé en instruments de capitaux propres. Le 9 mai 2017, un nouveau régime d'options sur actions (le « Régime ») a été approuvé par le conseil d'administration et les actionnaires. Toutes les options émises aux termes de l'ancien régime font partie du Régime. Le nombre total maximal d'options sur actions en cours aux termes du régime ne doit jamais excéder 10 % des actions de la Société en circulation à la date d'attribution. La période de l'option peut durer jusqu'à dix ans à compter de sa date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition. Si aucune condition n'est précisée, les droits rattachés aux options sur actions s'acquièrent en tranches égales de 25 % par année, à chaque date anniversaire. Les options sur actions exercées, arrivées à échéance, annulées, ayant fait l'objet d'une renonciation ou résiliées peuvent être émises à nouveau aux termes du Régime. Généralement, les options sur actions ont une durée de sept ou dix ans et les droits y rattachés s'acquièrent sur un an pour les administrateurs et sur trois ou quatre ans pour les salariés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 3 038 \$ (3 640 \$ en 2016), moyennant la comptabilisation d'un crédit correspondant dans le surplus d'apport par suite de l'attribution d'options sur actions. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice, estimée au moyen du modèle de Black et Scholes, était de 4,65 \$ (4,58 \$ en 2016). La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution, en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	1,46 %	1,11 %
Taux de rendement	Néant	Néant
Facteur de volatilité moyen pondéré <i>i)</i>	40 %	41,2 %
Taux d'extinction des droits non acquis	2 %	2,7 %
Durée prévue moyenne pondérée	7,65 ans	9,3 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société et de sociétés semblables.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Exercices clos les 31 décembre				
	2017		2016	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	3 147 112	7,14	2 815 480	6,89
Options attribuées	545 391	10,01	336 621	9,25
Options exercées	(75 000)	7,34	—	—
Options échues / faisant l'objet d'une renonciation	(169 844)	8,99	(5 000)	5,65
Solde à la fin de la période	3 447 659	7,50	3 147 112	7,14
Options exerçables à la fin de la période	2 405 262	6,81	1 401 554	6,43

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en circulation au 31 décembre 2017 :

	Options en cours			Options exerçables		
Fourchette des prix d'exercice \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 397 220	3,37	5,62	1 397 220	3,37	5,62
5,72 à 8,02	665 113	4,83	7,60	352 314	4,32	7,49
8,03 à 9,18	676 873	3,99	8,73	507 928	3,77	8,74
9,19 à 10,25	708 453	8,88	9,93	147 800	8,11	9,84
	3 447 659	4,91	7,50	2 405 262	3,89	6,81

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en circulation au 31 décembre 2016 :

	Options en cours			Options exerçables		
Fourchette des prix d'exercice \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 422 220	4,43	5,62	978 148	4,43	5,62
5,72 à 8,02	738 425	6,09	7,62	126 666	5,74	7,18
8,03 à 9,18	718 570	5,28	8,73	296 740	5,22	8,75
9,19 à 9,64	267 897	9,73	9,6	—	—	—
	3 147 112	5,47	7,14	1 401 554	4,72	6,43

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iii) Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») permettant aux administrateurs et salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Les salariés peuvent verser jusqu'à concurrence de 10 % de leur salaire et les administrateurs peuvent verser jusqu'à 10 \$ par année. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 23 372 actions (12 996 actions en 2016) ont été émises sur le capital autorisé à la juste valeur marchande en vertu du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 211 \$ (114 \$ en 2016). Au 31 décembre 2017, 1 428 119 actions ordinaires (1 427 135 actions ordinaires en 2016), réservées aux termes de conventions d'achat d'actions, pouvaient être émises en vertu du régime d'achat d'actions.

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a émis 2 006 actions (908 en 2016), soit une cotisation de 25 %.

iv) Bons de souscription

Pediapharm

Tel qu'il a été décrit à la note 10 ii), la juste valeur de chaque bon de souscription de Knight émis dans le cadre de la transaction liée à Pediapharm a été établie à 2,82 \$ (624 \$ au total) au moyen du modèle de Black et Scholes suivant les hypothèses et données ci-dessous :

Hypothèses	15 juillet 2016
Taux d'intérêt sans risque	0,62 %
Durée prévue	4 ans
Volatilité prévue	50 %

Données	15 juillet 2016
Valeur par action ordinaire	8,35 \$
Prix d'exercice	10 \$

Origin

Le 24 juin 2015, Knight avait acquis les actifs liés à Neuragen® suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti qu'elle avait conclue avec Knight. La Société avait émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, dans certains cas sous réserve de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits à un prix d'exercice de 10,00 \$ par action. La Société a évalué les bons de souscription émis en fonction de la probabilité que certaines conditions financières soient réalisées. Les bons de souscription qui n'atteindront probablement pas leur indice de référence financier prescrit se sont vu attribuer une valeur nulle. Les autres bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 4,14 \$ par option (161 \$ au total) selon le modèle d'évaluation des options de Black Scholes et les hypothèses suivantes :

Hypothèses	24 juin 2015
Taux d'intérêt sans risque	1,73 %
Durée prévue	10 ans
Volatilité prévue	60 %

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Données	24 juin 2015
Valeur par action ordinaire	6,70 \$
Prix d'exercice	10 \$

Nombre de bons de souscription en circulation

Aux	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Pediapharm	221 126	221 126
Origin	185 000	185 000
	406 126	406 126

15. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Aux	31 décembre 2017 \$	31 décembre 2016 \$
Profit net réalisé reclassé au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 1 913 \$ (1 592 \$ au 31 décembre 2016)	(14 160)	(10 246)
Perte de valeur reclassée au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 218 \$	1 403	—
Profits latents nets sur les placements disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 1 323 \$ (1 879 \$ au 31 décembre 2016)	19 856	14 997
Profit latent à la conversion des résultats des établissements à l'étranger	13 808	25 680
	20 907	30 431

16. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017 \$	2016 \$
Salaires	3 229	2 085
Primes	216	381
Régimes incitatifs à base d'actions	3 056	3 837
	6 501	6 303

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La rémunération totale des principaux dirigeants, y compris les administrateurs, était la suivante :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017	2016
	\$	\$
Salaires	1 053	908
Primes	—	252
Jetons de présence	70	71
Régimes incitatifs à base d'actions	2 652	3 439
	3 775	4 670

Le 13 octobre 2017, le conseil d'administration a accepté la démission de Jeffrey Kadanoff et a nommé Samira Sakhia à titre de chef des finances. Le conseil d'administration a approuvé l'entente de démission ci-dessous.

Régime incitatif à long terme : options sur actions

Le 13 octobre 2017, le conseil d'administration a approuvé l'acquisition accélérée des droits rattachés à 105 168 options sur actions et a modifié la date d'échéance de l'ensemble des options sur actions détenues par Jeffrey Kadanoff, qui est maintenant le 1^{er} juin 2020. En raison de la modification de certaines options et de l'extinction des droits s'y rattachant, la Société a comptabilisé une reprise de charge de rémunération de 21 \$ ainsi qu'un débit correspondant dans le surplus d'apport.

Régime incitatif à court terme : prime annuelle

Une prime pouvant atteindre 45 \$, calculée en fonction du nombre de jours pendant lesquels Jeffrey Kadanoff a été au service de la Société en 2017, est payable sous réserve de l'approbation du conseil d'administration en 2018. Après la fin de l'exercice, le conseil d'administration a décidé qu'aucune prime annuelle ne serait payée aux principaux dirigeants pour 2017.

Régime d'achat d'actions des salariés

Chaque trimestre jusqu'au 15 septembre 2019, Jeffrey Kadanoff aura droit aux cotisations de l'employeur en vertu du régime d'achat d'actions des salariés de Knight.

Prêts consentis pour l'achat d'actions

La Société a consenti à Jeffrey Kadanoff des prêts visant l'achat d'actions d'un montant de 425 \$ portant intérêt à 1 % afin de financer l'acquisition d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de plusieurs appels à l'épargne. Les prêts consentis pour l'achat d'actions sont garantis par une convention aux termes de laquelle les titres sont donnés en nantissement à la Société et seront remboursés à la première des dates suivantes : 30 septembre 2019 ou au moment de la vente des titres acquis grâce aux prêts.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

17. RÉSULTAT PAR ACTION

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	2017 \$	2016 \$
Résultat net	17 244	18 560
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	142 763 730	120 723 270
Résultat de base par action	0,12 \$	0,15 \$

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après l'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour réaliser la conversion des actions potentiellement dilutives. Une action potentiellement dilutive pour la Société s'entend des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours de marché moyen des actions de la Société au cours de la période.

	2017 \$	2016 \$
Résultat net	17 244	18 560
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	142 763 730	120 723 270
Ajustement tenant compte des bons de souscription et des options sur actions	652 936	540 252
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué)	143 416 666	121 263 522
Résultat dilué par action	0,12 \$	0,15 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux au résultat avant impôt sur le résultat. Les raisons de cet écart et l'incidence fiscale connexe se présentent comme suit :

	2017	2016
		\$
Résultat avant impôt sur le résultat	21 199	23 473
Taux d'imposition applicable	26,8 %	26,9 %
Impôt sur le résultat au taux applicable prévu par la loi	5 681	6 314
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Écart de taux entre les territoires	(2 745)	(2 172)
Variation du taux d'imposition	11	248
Ajustement des exercices antérieurs	110	(123)
Économies fiscales non comptabilisées (comptabilisées) découlant de pertes fiscales et de différences temporaires	693	1 120
Incidence des frais non déductibles et autres	205	(474)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	3 955	4 913
Taux d'imposition effectif moyen	18,7 %	20,9 %

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable de la Société est le taux d'imposition canadien combiné en vigueur dans le territoire où la Société exerce ses activités.

Le tableau suivant présente la charge d'impôt.

	2017	2016
	\$	\$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	1 985	2 970
Ajustements de l'impôt exigible de l'exercice précédent	(88)	1 220
	1 897	4 190
Impôt différé		
Lié à la naissance et au renversement des différences temporaires	1 849	1 818
Variation du taux d'imposition	11	248
Ajustement des exercices antérieurs	198	(1 343)
	2 058	723
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	3 955	4 913

Le tableau suivant présente le mouvement des différences temporaires au cours de l'exercice.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Solde au 31 décembre 2016 \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Comptabilisé dans les capitaux propres \$	Acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises \$	Variation du taux de change \$	Solde au 31 décembre 2017 \$
Immobilisations							
corporelles	160	(19)	—	—	—	—	141
Immobilisations incorporelles	(165)	(133)	—	—	—	—	(298)
Actifs financiers	328	(201)	658	—	—	—	785
Frais de financement	5 330	(1 690)	—	—	—	—	3 640
Pertes fiscales	557	—	—	—	—	—	557
Divers	(133)	(17)	—	—	—	55	(95)
Actifs d'impôt différé, montant net	6 077	(2 060)	658	—	—	55	4 730

	Solde au 31 décembre 2015 \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Comptabilisé dans les capitaux propres \$	Acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises \$	Variation du taux de change \$	Solde au 31 décembre 2016 \$
Immobilisations							
corporelles	521	(361)	—	—	—	—	160
Immobilisations incorporelles	(565)	400	—	—	—	—	(165)
Actifs financiers	(1 111)	1 446	2	—	—	(9)	328
Frais de financement	2 45	(1 587)	—	4 466	—	—	5 330
Pertes fiscales	1 36	(811)	—	—	—	—	557
Divers	(323)	190	—	—	—	—	(133)
Actifs d'impôt différé, montant net	2 34	(723)	2	4 466	—	(9)	6 077

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui suivent :

	2017 \$	2016 \$
Pertes fiscales	6 224	7 778
Crédits d'impôt à l'investissement	1 230	1 230
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental	5 837	5 789
Actifs financiers	1 183	298
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	14 474	15 095

19. INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un seul secteur à présenter. La principale activité commerciale de la Société comporte le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

20. RISQUE FINANCIER

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers et les capitaux propres. Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de marché

Risque de change

La Société conserve de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des créances clients et autres débiteurs, d'autres actifs financiers, d'autres soldes à payer et des fournisseurs et charges à payer en dollars américains, en euros, en ILS et en CHF et, par conséquent, court un risque de change sur ces soldes. Le tableau suivant présente le risque de change net sur les soldes libellés en devises.

2017	\$ US	€	ILS	CHF
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 731	2 650	28 975	—
Titres négociables	78 021	—	—	—
Créances clients et autres débiteurs	4 073	179	—	—
Autres actifs financiers	80 053	9 186	—	—
Autres soldes à payer	(1 278)	(65)	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(808)	(252)	(79)	(623)
Exposition nette	191 792	11 698	28 896	(623)
2016	\$ US	€	ILS	CHF
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 212	1 495	66	—
Titres négociables	—	—	19 250	—
Créances	940	705	—	—
Autres actifs financiers	76 893	3 263	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(329)	(65)	—	—
Exposition nette	178 793	5 398	19 316	—

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements disponibles à la vente qui courent un risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

2017	\$
Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente	19 425
Placements dans des fonds disponibles à la vente	54 968
Instruments dérivés	737
Exposition nette	75 130
2016	\$
Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente	30 936
Placements dans des fonds disponibles à la vente	34 576
Instruments dérivés	1 189
Exposition nette	66 701

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres de capitaux propres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. La Société gère le risque de prix sur titres de capitaux propres en appliquant des politiques rigoureuses en matière de placement approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 122 490 \$ (116 020 \$ en 2016), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis et participations dans des fonds.

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minime. Ils sont investis auprès de deux institutions financières canadiennes d'envergure, de trois caisses de crédit canadiennes visées par une garantie des gouvernements provinciaux, de deux sociétés affiliées étrangères d'importantes institutions financières canadiennes et d'une société d'assurance canadienne sous la forme de treize certificats de placement garanti, d'un fonds de placement garanti et de trois dépôts à terme.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Elle établit les provisions pour créances douteuses en fonction du risque de crédit de chaque client. Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

Le tableau suivant représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, sans tenir compte des titres obtenus pour réduire le risque. L'exposition maximale au risque de crédit est déterminée en fonction de la valeur comptable de l'actif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017	2016
	\$	\$
Créances clients et débiteurs	2 116	2 606
Intérêts à recevoir	5 587	3 107
Prêts consentis	59 819	75 731
Placements dans des fonds	54 968	34 576
Total	122 490	116 020

En ce qui concerne les créances clients et les débiteurs, la direction détermine le risque de crédit en fonction des clients représentant plus de 10 % des créances clients. Au 31 décembre 2017, deux clients représentaient 82 % du solde des créances clients et débiteurs (trois clients représentaient 55 % du solde au 31 décembre 2016). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, deux clients de la Société représentaient 64 % des produits des activités ordinaires (quatre clients représentaient 86 % des produits des activités ordinaires au 31 décembre 2016).

Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables, dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Analyse de sensibilité

D'après le risque de change net et le risque de prix sur titres de capitaux propres susmentionnés, et toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné une variation dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global, comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017 \$	2016 \$
Risque de change (variation de 5 %)		
\$ US	12 030	12 003
€	880	382
ILS	522	337
CHF	40	—
Risque de prix sur titres de capitaux propres (variation de 5 %)¹		
Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente	971	1 547
Placements dans des fonds disponibles à la vente	2 748	1 729
Instruments dérivés	37	59

¹ La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement dans des titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

21. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'incidence sur les flux de trésorerie des variations du fonds de roulement et des autres soldes sans effet sur la trésorerie se présente comme suit :

	2017 \$	2016 \$
Diminution (augmentation) des :		
Créances clients et autres débiteurs	(3 201)	(3 446)
Stocks	(434)	670
Impôts sur le résultat à recevoir	3 891	(4 452)
Intérêts à recevoir non courants ¹	(964)	195
Augmentation (diminution) des :		
Fournisseurs et charges à payer	1 811	1 941
Impôts sur le résultat à payer	1 941	1 621
	3 057	(3 462)

¹ Comptabilisés au bilan dans les autres actifs financiers

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

22. RÉGLEMENTATION DES PRIX DE CERTAINS MÉDICAMENTS BREVETÉS

Tous les médicaments brevetés faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB, l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada est fixé dans une fourchette dont le bas représente le prix des médicaments comparables déjà vendus au Canada et le haut, le prix médian de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada;
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé;
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux.

Si les modifications proposées sont adoptées, elles devraient entraîner une baisse des prix des médicaments brevetés au Canada. Le règlement proposé devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2019, mais nous devons attendre la fin du processus de consultation et la publication dans la Gazette du Canada pour connaître la nature et l'entrée en vigueur de ces modifications (y compris la possibilité d'application rétroactive de certaines d'entre-elles). La version définitive des modifications réglementaires pourrait avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourrait nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 15 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

De plus, en 2017, la Société a conclu une convention avec une entreprise associée qui s'est traduite par la comptabilisation d'un instrument dérivé. Dans le cadre de cette convention, Knight a comptabilisé, au cours de l'exercice, d'autres produits de 772 \$ (2 030 ILS) dans le compte de résultat. Le 31 décembre 2017, la convention a fait l'objet d'un règlement et aucun actif ni aucun passif ne sont maintenant liés à cette entreprise associée.

24. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des obligations contractuelles s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces obligations sont classées dans quatre grandes catégories : contrat de location simple, engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt. Les engagements de la Société au 31 décembre 2017 étaient les suivants :

i) Contrat de location simple

La Société est partie à des contrats de location simple visant la location de ses locaux. Les paiements annuels minimaux futurs prévus sont les suivants :

	\$
2018	273
2019	258
2020	258
2021	258
2022	215
	1 262

ii) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2017, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 84 508 \$ (103 096 \$ en 2016), y compris 26 664 \$ (21 254 \$ US) et 18 252 \$ (12 126 €), (établi en fonction des taux de change de clôture) peut être puisé sur la durée de vie des fonds.

iii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 35 614 \$, dont 24 337 \$ (19 400 \$ US) et 527 \$ (350 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence 2 015 \$ (738 € et 721 \$ US) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iv) Engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt

Sous réserve d'une convention de prêt conclue avec l'un de ses emprunteurs, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un montant maximal de 3 136 \$ (2 500 \$ US).

Sous réserve de la convention de prêt conclue avec l'un de ses emprunteurs, Knight s'est engagée à consentir un prêt additionnel pouvant atteindre 2 026 \$ (1 615 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines conditions.

25. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

i) Placement de droits de Crescita

Le 29 janvier 2018, la Société a conclu une convention avec Crescita, aux termes de laquelle elle s'est engagée à investir 400 \$ dans l'achat d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement de droits conditionnel à la mobilisation d'au moins 2 000 \$. Au 14 mars 2018, la Société détenait un total de 2 834 689 actions ordinaires de Crescita, soit environ 13,5 % de ses actions ordinaires en circulation.

ii) Remboursement du prêt consenti à Medimetriks

Le 7 mars 2018, Knight a reçu de Medimetriks un remboursement anticipé de 29 463 \$ (22 757 \$ US), composé d'un remboursement de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US), des intérêts courus et des frais.

Marché boursier
Bourse de Toronto
Symbole boursier : GUD

Agent des transferts
Société de fiducie AST
2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 2A6
Téléphone : 1 (800) 387-0825

Relations avec les investisseurs
Samira Sakhia
Présidente et chef des finances
Téléphone : (514) 484-4483
Courriel : info@gudknight.com

Siège social
Thérapeutique Knight inc.
3400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal (Québec) H3Z 3B8
Téléphone : (514) 484-4483
Télécopieur : (514) 481-4116

